

# Compte-rendu de la session de concours 2016

---

Rappel des résultats .....	1
Concours Astronome.....	1
Concours Astronome-adjoint .....	1
Concours Astronome.....	2
Concours Astronome-adjoint .....	2
Analyse de l'ensemble des candidatures .....	2
Nombre d'années après la thèse.....	3
Nombre de candidatures précédentes.....	3
Origines géographiques.....	4
Destination géographique .....	4
Analyse du recrutement 2016.....	4
Evolution pour les prochaines années .....	5
Recommandations aux candidats .....	6
Recommandation aux responsables de SNO .....	6

## Rappel des résultats

### Concours Astronome (ordre alphabétique)

BERTIN Emmanuel (IAP) ANO5 : AstrOmatic  
 DOUSPIS Marian (OSUPS/IAS) ANO5 : IGLO/IDOC, ANO4 : EUCLID  
 FIENGA Agnès (OCA/GeoAzur) ANO1 : Ephémérides, LLR  
 PALACIOS Ana (OREME/LUPM) ANO5 : Pollux  
 PANTELLINI Filippo (OP/LESIA) ANO2 : Solar Orbiter/RPW, Bepi Colombo MMO/PWI  
 WEBB Natalie (OMP/IRAP) ANO5 : SSC-XMM

### Concours Astronome-adjoint (ordre alphabétique)

A TEK Hakim - IAP - ANO4 JWST Extragalactic Deep Legacy Surveys  
 GRATIER Pierre - OASU/LAB - ANO5 KIDA  
 HUGHES Annie - OMP/IRAP - ANO5 CADE  
 MATTEINI Lorenzo - OP/LESIA - ANO2 Solar Orbiter/RPW  
 MATTER Alexis - OCA/Lagrange - ANO2 VLT/MATISSE  
 SANTERNE Alexandre - Pytheas/LAM - ANO2 PLATO  
 SOULEZ Ferréol - OSUL/CRAL - ANO5 Centre Jean-Marie Mariotti (JMMC)

## Concours Astronome

Le concours astronome s'est déroulé les 24 et 25 mars, en jury unique. 23 dossiers de candidatures ont été reçus, parmi lesquels 8 femmes, soit 34%. Trois ont été recrutées sur les 6 postes vacants. A noter que 2 candidats ne se sont pas présentés. La moyenne d'âge des 6 recrutés n'est pas significative en soi. En effet, la section, consciente de son rôle de gestion des carrières, a été attentive à débloquent des carrières longues d'astronome-adjoint, sans sacrifier pour autant les candidatures plus jeunes mais complètes dans l'accomplissement des trois grandes missions du corps (recherche, services nationaux d'observation, enseignement). Cette seconde catégorie présente une moyenne d'âge de 42 ans.

## Concours Astronome-adjoint

Le concours astronome-adjoint s'est déroulé du lundi 4 au samedi 9 avril, avec 4 jours d'auditions (3 les années précédentes) et 2 jours de délibération. 115 dossiers ont été déposés, 113 ont été déclarés administrativement recevables. En effet, 1 dossier a été déposé après l'heure limite, 1 autre était incomplet. Après 3 désistements préalables et 3 absences à l'audition, c'est donc 107 candidatures qui ont été évaluées.

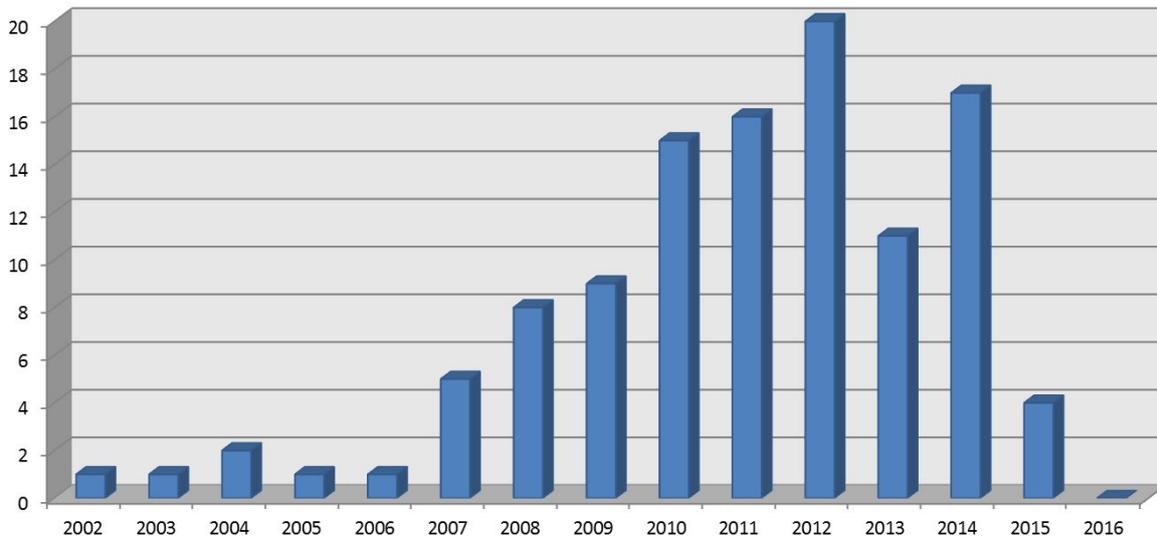
Malgré la recommandation appuyée à déposer les dossiers sur CANOPUS le plus tôt possible, la grande majorité des candidats prend le risque de déposer le dossier dans les dernières 48h, qui tombaient cette année pendant un week-end. Une candidature a été déposée après l'heure limite (16h00), et donc déclarée irrecevable. Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que le CNAP ne gère pas le portail CANOPUS, et qu'il faut lire attentivement les instructions données par le ministère. Il s'agit d'un concours de la fonction publique ; les règles qui le régissent sont strictes.

La difficulté à trouver des dates proches du concours CNRS nous a obligé à réunir un jury de 14 personnes au lieu de 16. Dans cette configuration, il n'était pas possible de créer 3 sous-jurys d'audition, comme ce fut le cas les années précédentes. Dans cette configuration, il a semblé naturel que les deux sous-jurys soient présidés respectivement par le président et la vice-présidente de la section.

## Analyse de l'ensemble des candidatures

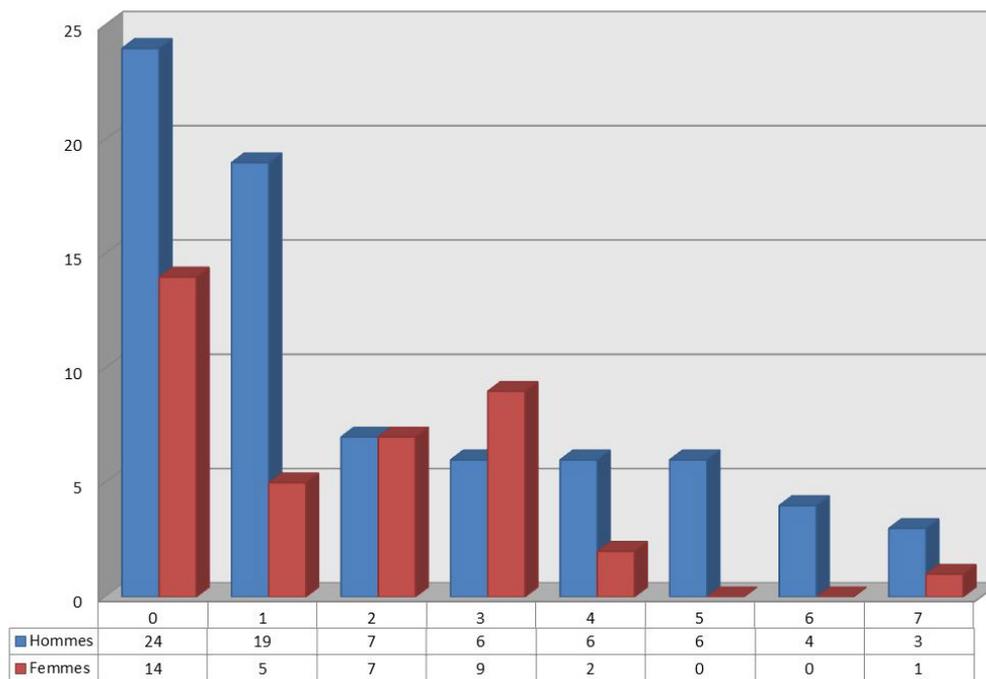
Hormis OREME, tous les OSU ont présenté au moins 1 candidat(e). L'âge moyen des candidat(e)s était de 32,9 ans, confirmant une tendance à un vieillissement progressif de la population (cf. tableau 5.8.-1 du bilan de la section 2011-2015). On note ainsi un vieillissement de presque 1 an en l'espace de 4 ans.

### Nombre d'années après la thèse



Les thèses des années 2010 à 2014 représentent 70% de la population. Les candidats ayant obtenu une thèse fin 2015 candidatent peu.

### Nombre de candidatures précédentes



55% sont des premières ou secondes candidatures. Sachant qu'il n'y a que peu de soutenance 2015 (4%) et que 2013 et 2014 représentent seulement 25% des candidatures, cela indiquerait que les candidats attendent avant de commencer à postuler au CNAP, ou espacent leurs deux premières candidatures.

## Origines géographiques

La moitié des candidats, toutes nationalités confondues, travaillent actuellement dans des laboratoires français, sur contrat postdoctoral à quelques exceptions près. 72% d'entre eux sont cependant de nationalité française, signifiant soit qu'ils ne sont pas encore partis pour l'étranger, soit qu'ils en sont revenus.

Pour l'autre moitié, les pays d'exercice les plus représentés sont l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Enfin, environ 73% des candidats sont de nationalité française, 21% d'une nationalité de la communauté Européenne, et 6% hors Europe.

## Destination géographique

Observatoire	Nombre de candidatures
OP - Observatoire de Paris	33
OMP - Observatoire Midi-Pyrénées	17
OCA - Observatoire de la Côte d'Azur	10
OSUG - Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble	10
Pythéas - OSU Institut Pythéas	9
IAP - Institut d'Astrophysique de Paris	6
OSUL – Observatoire des Sciences de l'Univers de Lyon	6
IAS - Institut d'Astrophysique Spatiale	5
IMCEE - Institut de Mécanique Céleste et de Calcul des Ephémérides	5
THETA - Observatoire de Besançon	4
OAS - Observatoire astronomique de Strasbourg	3
OASU - Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers	3
OSUC - Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre	1
OVSQ - Observatoire Versailles Saint-Quentin en Yvelines	1

L'Observatoire de Paris montre une grande inhomogénéité interne. En effet, plus de la moitié des candidatures se concentrent sur un seul (LESIA) des 7 laboratoires sous tutelle ou rattachés (hors IMCCE qui a un statut d'OSU au sein de l'OP).

## Analyse du recrutement 2016

La section est consciente que le ratio homme/femme des recrutés n'est pas en rapport avec ce même ratio dans la population des candidats. Au-delà de ce qui ne pourrait être qu'une fluctuation statistique (voir bilan section précédente), il peut être mentionné que sur l'ensemble du concours astronome et astronome-adjoint, la proportion de femmes est de 31%.

D'autres faits méritent d'être mentionnés :

- l'âge moyen de recrutement est de 33,9 ans, le minimum est de 29 ans et le maximum de 38 ans. L'âge moyen de l'ensemble des candidats était de 32,9 ans, le minimum 27 et le maximum 44 ans ;

- les admis ont obtenu un doctorat entre 2008 et 2012 ;
- 1 admis a été recruté à sa première présentation ;
- 2 admis sont de nationalité étrangère, dont 1 hors Europe ;
- 4 admis résidaient et travaillaient hors de France au moment du concours.

## Evolution pour les prochaines années

Le nouveau décret du CNAP permet désormais de procéder à une pré-sélection sur dossier des candidatures qui seront auditionnées. Il avait été décidé par la section d'introduire cette nouveauté à partir de 2017 car le calendrier contraint n'aurait pas permis, d'une part, une mise en œuvre sereine dès cette année et, d'autre part, d'établir des critères objectifs pour effectuer cette pré-sélection. Cette pré-sélection sera donc mise en place pour le concours 2017.

Une implication technique immédiate est que le portail CANOPUS devra évoluer pour permettre aux candidats de prendre connaissance de l'avancement de leur dossier dans les différentes phases du concours. Le ministère est responsable de cette évolution, en collaboration étroite avec le CNAP.

Autre évolution, malheureusement prévisible et inévitable à effectif du corps constant, est la décroissance du nombre de postes mis au concours. Il est prévu 19 postes au concours pour les concours 2016 à 2019, alors que la section précédente en a géré 25. Il en resterait donc 12 à pourvoir en 3 ans. S'il est raisonnable de penser que le concours 2017 devrait être comparable à 2016, cela ne sera plus le cas à compter de 2018. Les prévisions de départs en retraite montrent qu'un maximum de 3 postes par an est à craindre. Au-delà du mandat de la section actuelle, la situation prévisible à ce jour ne sera guère meilleure, avec environ 14 postes à pourvoir pour les concours 2020-2023.

Dans ces conditions il était important que la nouvelle section ait une vision pluriannuelle du concours et se prépare dès à présent à des campagnes de recrutement qui s'annoncent difficiles. A faible nombre de postes, il est raisonnable de penser que le concours doit profiter aux candidatures à fort potentiel dans les trois missions du corps : recherche (qualité des travaux et du projet, autonomie, production soutenue), un volet « service national d'observation » irréprochable et une volonté avérée d'enseigner.

Concernant le concours Astronome, il faut mentionner que le nombre de postes au concours se raréfiera à compter de 2018, allongeant de fait les carrières au grade d'astronome-adjoint. La promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints, accessible dès le 7<sup>e</sup> échelon, est alors une solution financièrement intéressante puisque la grille de salaires est celle d'un astronome 2<sup>e</sup> classe. Par ailleurs, une promotion à la hors-classe des astronomes-adjoints n'interdit pas de se porter candidat au concours Astronome.

## Recommandations aux candidats

1. Utiliser le canevas qui est fourni, en respectant les normes proposées (taille de caractères, nombres de pages, structure du document). Cet effort permet au jury d'avoir une vision complète des candidatures sur la base de critères identiques. Apprendre à synthétiser car un bon dossier n'est pas forcément long.
2. Respecter les normes bibliométriques proposées. Il ne sert à rien de mélanger les revues de rang A et les colloques, ou de gonfler artificiellement une liste de publication avec des articles en préparation. De même, ne pas renvoyer vers ADS. Afin de faciliter le travail des rapporteurs, numéroter les listes de publications en respectant les différentes catégories proposées dans le modèle de dossier.
3. S'assurer d'avoir pris contact de manière approfondie avec le responsable du Service National d'Observation pour lequel on souhaite postuler. Le candidat doit s'insérer dans les besoins du service et non le contraire. Effectuer ces démarches largement en amont du concours pour permettre au responsable de SNO de répondre aux sollicitations de la section et de l'INSU.
4. S'assurer que les lettres de recommandation demandées parviennent directement et dans les temps à l'adresse email mentionnée dans le dossier et/ou sur le site web du CNAP. L'année prochaine, la date limite sera « de rigueur » car des lettres arrivant tardivement rendent plus difficile leur prise en compte dans l'évaluation des candidatures. Enfin, nous rappelons que la limite de trois lettres de recommandation est stricte et ne pourrait souffrir d'aucune exception.
5. S'adapter au nouveau système qui sera mis en place pour le concours 2017, avec pré-sélection sur dossier. Il est néanmoins bien trop tôt pour dire aujourd'hui de quoi il sera fait.

## Recommandations aux responsables de SNO

1. S'assurer d'avoir envoyé la description des besoins du SNO en réponse à la demande du président de la section. Cette description fine en termes de compétences nécessaires pour le fonctionnement et/ou développement du service, n'est pas une recommandation pour un candidat particulier. Elle vise à aider la section dans son travail d'évaluation. Laisser la section évaluer seule les compétences nécessaires pour un SNO ne garantit en rien un recrutement pertinent.
2. Maintenir à jour les informations dans la base de données des SNO de l'INSU ([insu.obspm.fr](http://insu.obspm.fr)).